

Subvention exceptionnelle à l'Association «Commerce et Artisanat aux Chaprais» - Attribution d'une subvention

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : L'Association «Commerce et Artisanat aux Chaprais» qui regroupe les acteurs du commerce et des métiers du quartier a pour vocation d'animer celui-ci. C'est à cette fin que chaque année, le deuxième week-end de septembre, est organisée la Fête des Chaprais.

Cette année, un partenariat très fort a été engagé tant avec la Ville de Besançon qu'avec la Compagnie des Transports de Besançon afin dans un premier temps de tenter de réduire les flux routiers pendant la manifestation, et donc d'améliorer la sécurité de cette manifestation, et dans un second temps de communiquer plus largement sur celle-ci par la distribution de documents d'information dans les boîtes aux lettres ou dans les bus, ou par la décoration de bus aux couleurs de l'événement.

La réduction des flux routiers impose un détournement de ceux-ci et la mise à disposition de personnels et de matériels visant à informer les utilisateurs de la voirie publique et à les diriger vers d'autres voies de dégagement.

C'est pourquoi l'Association «Commerce et Artisanat aux Chaprais» sollicite le soutien de la Ville de Besançon afin d'équilibrer son budget qui se décompose ainsi : en dépenses 81 700 F (12 455,08 €) et en recettes 35 700 F (5 442,43 €).

Pour permettre d'équilibrer les comptes de l'Association, la Commission Commerce - Artisanat - Tourisme propose au Conseil Municipal de verser une subvention de 40 000 F (6 097,96 €) à l'Association «Commerce et Artisanat aux Chaprais».

Il sera demandé à l'association de fournir un bilan qualitatif et quantitatif des actions pour lesquelles cette aide est versée.

Cette somme sera à prélever sur le compte 92.91.6574 service 30200 abondé par virement du compte 92.91.6042.30200.

«M. LE MAIRE : C'est une magnifique opération au niveau du quartier des Chaprais. Vous avez vu d'ailleurs que cette année nous avons coupé la circulation, exceptée celle des bus, c'était encore une promesse électorale, décidément qu'est-ce qu'on en tient. Ça s'est très bien passé et là on a mis en application l'adage du Maire : aide-toi la Mairie t'aidera. Cela fait des années que l'association organisait cette manifestation avec des bouts de ficelle. Cela devient une grande manifestation commerciale sur le quartier qui a un grand retentissement. L'adjoint a donc proposé 40 000 F pour aider les commerçants des Chaprais. Ce qui se fait est très bien et je crois qu'on peut dans d'autres quartiers prendre modèle. Mais il se passe aussi beaucoup d'autres choses dans les quartiers, donc pas de problème».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 10 octobre 2001.